

ELECTIONS COMMUNALES 2012

# Ottignieslouvainlaneuve



## Programme

# ecolo

pour des solutions durables

[www.ecololln.be](http://www.ecololln.be)

## AVANT-PROPOS

*ECOLO dispose d'une solide expérience de gestion communale à Ottignies-Louvain-la-Neuve et a largement contribué au dynamisme de notre ville, à son rayonnement, à sa créativité, à sa qualité de vie. Après 12 ans de maïorat vert avec notre bourgmestre Jean-Luc Roland, notre ville a fort évolué. Elle s'est transformée en profondeur et est devenue plus que jamais une ville où l'on veut vivre et travailler.*

*Cette réussite est bien sûr celle d'une majorité communale active et soudée – l'Alliance citoyenne – qu'ECOLO est fier d'avoir menée dans le respect mutuel des différences. Une majorité où chacun a pu trouver sa place. En confiance. Telle est la marque verte.*

*Cette dynamique du succès implique de nouveaux défis. Le défi du logement tout particulièrement et tout ce qui doit l'accompagner pour continuer à réussir une ville agréable et passionnante à vivre. Comme le programme que nous vous présentons ici le démontre, des idées, nous en avons à la pelle. Pour notre ville. Pour tous. Avec vous.*

*S'appuyant sur une exigence constante de bonne gouvernance dont nous avons pu faire la preuve, notre objectif sera toujours de contribuer à davantage de qualité de vie et de convivialité pour tous, en créant les conditions optimales à l'épanouissement de chacun et en veillant à la propreté, à la sécurité et à la qualité des espaces publics. L'ensemble de notre politique est conçue dans une perspective de développement durable qui sert de fil conducteur et de catalyseur de toutes les politiques menées. Tout comme la participation citoyenne.*

*Les éléments du programme que nous vous présentons dans ce document reposent sur des valeurs qui continueront de guider notre action. A commencer par la solidarité. Solidarité des citoyens au sein de la communauté locale, solidarité entre les générations, solidarité entre les peuples.*

*Ce programme est à l'image de notre Ville, innovant ! Cette capacité à anticiper et à dessiner l'avenir, tout en apportant des réponses aux questions immédiates qui se posent, telle est aussi la marque verte.*

*Ce programme parle de renforcer les liens entre les habitants, d'établir des passerelles entre les quartiers, de jeter des ponts par-delà les différences et d'ouvrir des portes sur le monde ! Ce programme prépare aux transitions qui s'annoncent, en tenant compte des contraintes et des opportunités qui s'ouvrent à nous. Il y a une réalité et il y a les rêves que nous faisons. Et il y a ce chemin que nous vous proposons de poursuivre ensemble. Pour le meilleur.*

## NOTRE PROGRAMME

*C'est dans ce contexte et en réfléchissant à ce que représente pour nous la commune que nous avons construit le programme électoral 2012 pour Ottignies-Louvain-la-Neuve.*

- 1. La commune est l'espace des solidarités** : Ecolo est convaincu que la commune doit être pour chacun un espace de vie agréable et convivial. Elle doit favoriser les conditions du mieux vivre ensemble en étant créatrice de services et en apportant son soutien à chacun, à tous les moments de la vie.
- 2. La commune est le lieu de vie, le lieu où l'on habite** : La commune dispose de leviers importants pour améliorer le cadre et la qualité de vie dans les quartiers. L'aménagement du territoire, le logement, la mobilité doivent être pensés pour rendre la vie plus agréable pour notre génération, mais aussi pour celle de nos enfants.
- 3. La commune est au cœur de la démocratie et de la culture** : Ecolo est convaincu que les véritables solutions ne peuvent se trouver qu'avec les citoyens, au quotidien, en construisant des solutions où la démocratie est vivifiée, où la culture au sens large est synonyme d'émancipation de chacun.
- 4. La commune est l'environnement immédiat qui fait notre qualité de vie** : préserver et améliorer l'environnement à l'échelle de la commune, c'est répondre aux défis locaux en intégrant les enjeux globaux de la planète, sans renvoyer les problèmes à demain. Notre qualité de vie dépend de la responsabilité de nos choix, en optant pour une politique résolument orientée vers le développement durable.

*De plus, stimuler une économie verte, assurer la tranquillité et la sécurité des citoyens, bien gérer l'administration et les finances communales sont pour Ecolo des priorités que nous avons développées dans les 3 derniers chapitres de notre programme.*

*Note : Dans notre programme, nous utilisons le terme "commune" de manière générique. Il couvre aussi bien la politique communale que la politique menée au CPAS*

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Lien social et solidarités</b>	<b>5</b>
1.1. Une action sociale émancipatrice	6
1.2. Une Ville handicapés admis	8
1.3. La santé pour tous	9
1.4. Une Ville amie des aînés	10
1.5. Des jeunes citoyens	12
1.6. Un accueil pour chaque enfant	13
1.7. Un accueil de qualité pour les personnes d'origine étrangère	14
1.8. Citoyens du monde	15
<b>2. Habiter</b>	<b>16</b>
2.1. Aménagement du territoire	16
2.2. Logement	20
2.3. Mobilité	23
<b>3. Participation et Culture</b>	<b>26</b>
3.1. Démocratie et participation	26
3.2. Enseignement	29
3.3. Culture	31
3.4. Sports	34
<b>4. Qualité de vie</b>	<b>35</b>
4.1. Energie	35
4.2. Environnement	37
4.3. Alimentation et agriculture durable	40
<b>5. Commerce et économie verte</b>	<b>42</b>
<b>6. Prévention et sécurité</b>	<b>44</b>
<b>7. Administration et finances</b>	<b>47</b>
7.1. Administration	47
7.2. Finances	50

# 1

## Lien social et solidarités

*Une place pour chacun dans notre Ville, un sentiment fort d'appartenance, dans le pluralisme culturel, dans la diversité d'idées et de valeurs qui fait la richesse et le défi du «vivre ensemble». Telle est notre ambition.*

*Investir dans la solidarité, c'est lutter contre l'isolement, l'exclusion et la **précarité**. C'est en effet au niveau local que se manifestent le plus durement les problèmes sociaux. C'est dans les villes et les quartiers que se retrouvent ceux que l'âge, le handicap, la maladie, la perte d'un emploi, les circonstances familiales ou simplement la malchance ont poussés en marge de la société. C'est aussi au niveau local que les réponses les plus pertinentes peuvent être apportées.*

*La solidarité, cela passe aussi par*

- *un souci d'intégration de celles et ceux qui sont porteurs d'un **handicap**,*
- *la promotion de la **santé** pour tous,*
- *la prise en compte des besoins et la valorisation du potentiel des **personnes âgées**,*
- *la prise en compte des besoins des **jeunes**, acteurs de la cité de demain,*
- *une offre diversifiée de lieux d'**accueil de la petite enfance** pour répondre aux besoins de garde régulière, mais aussi plus occasionnelle ou atypique,*
- *une attention particulière à l'accueil des **personnes d'origine étrangère**,*
- *une ouverture aux enjeux **Nord-Sud** .*

## Solidarité interpersonnelle

### 1.1 Une action sociale émancipatrice

*L'action du CPAS ne peut se limiter à aider et tenter de réinsérer ceux que la vie a jetés hors de la protection normale de la sécurité sociale. Il est nécessaire de mener une politique volontaire et émancipatrice qui permette à chacun de vivre dans la dignité, de retrouver l'autonomie, de participer à la vie locale et d'accéder aux services, activités et infrastructures disponibles dans la commune. Cela dépasse la seule question des ressources financières et de la remise à l'emploi. D'autres dimensions de l'action sociale sont tout aussi importantes et visent l'insertion sociale, citoyenne et culturelle.*

*Les personnes s'adressant à notre CPAS ont des profils très diversifiés. Une spécificité de notre commune est toutefois d'accueillir un nombre important de jeunes en difficulté ainsi que des personnes surqualifiées sans travail.*

*La politique sociale que nous voulons mener concerne le CPAS bien sûr, mais pas seulement. Elle est aussi du ressort de nombreux acteurs, associatifs ou non, que nous voulons soutenir et avec qui nous voulons développer une politique cohérente, émancipatrice et durable.*

#### **Bilan ... Nous l'avons dit, nous l'avons fait**

Au cours de la législature 2006-2012, notre CPAS a largement rencontré les engagements de la majorité, en renforçant ses services de base afin de mieux remplir ses missions, en créant une cellule spécialisée dans l'aide aux 18-25 ans, en améliorant l'accueil du public et en développant de nouveaux services, tel la médiation de dettes ou le service logement. Et tout cela en assurant des conditions de travail améliorées, pour un personnel renforcé, et en une gestion performante, de sorte que la charge financière pour la Ville a pu rester stable.

Par ailleurs, durant ces 6 ans, la Ville et le CPAS ont initié ou accompagné des projets citoyens d'économie sociale intégrée, telle **La Ressourcerie de la Dyle** créée en collaboration avec deux autres communes, deux autres CPAS et des partenaires associatifs. Ce beau projet de développement durable a pour mission la récupération et la valorisation des déchets encombrants, tout en visant la réinsertion socio-professionnelle d'un public exclu du marché de l'emploi

## Nos propositions :

1. **Poursuivre les efforts de formation et de mise à l'emploi comme priorité d'action du CPAS**, l'emploi étant un facteur essentiel d'intégration sociale. Rester attentif à toujours mieux ajuster les formations proposées aux profils des demandeurs et aux besoins du marché de l'emploi. Développer des partenariats avec les organismes de formation existants, ainsi que certains projets porteurs, telle la filière maraîchage développée par le CRABE à Jodoigne.
2. **Anticiper une augmentation du nombre d'utilisateurs du CPAS** tout en préservant l'équilibre financier Ville-CPAS par une consolidation des différents services, une politique active d'accompagnement et une gestion rigoureuse du budget. En effet, les perspectives économiques tant nationales qu'internationales, conjuguées aux mesures prévues en matière d'allocations de chômage, doivent nous inciter à prévoir un recours accru aux services du CPAS.
3. **Créer un service jeunesse destiné aux enfants des bénéficiaires de l'aide sociale**. Aujourd'hui, le CPAS vient essentiellement en aide aux adultes. Or, nombre de ces adultes sont aussi des chefs de famille, souvent de familles monoparentales. Il s'agit de développer une politique de prévention, d'accompagnement et d'aide en faveur de leurs enfants, en collaboration avec les acteurs de l'Aide à la Jeunesse (AMO, aide en milieu ouvert,...).
4. **Améliorer la formation et l'encadrement du personnel du CPAS**. En effet, les travailleurs sociaux sont régulièrement confrontés à des usagers à problèmes : dépendances, agressivité, maladies mentales. Prévoir notamment des supervisions par des psychologues et des formations à la gestion de conflits.
5. **Poursuivre et renforcer le travail de création de lien social dans les quartiers réalisé par la cellule de développement communautaire**. Celle-ci joue en effet un rôle majeur dans la lutte contre toutes formes de précarité et d'insécurité en soutenant et coordonnant les projets de vie communautaire, d'aménagement des espaces communs, de potagers didactiques, etc.
6. **Soutenir la création de lieux de convivialité et de socialisation** comme le café social *La Tchafouille* à Ottignies ou le café citoyen *Altérez-vous* à Louvain-la-Neuve.
7. **Continuer à soutenir, notamment par la mise à disposition de personnel qualifié, l'initiative citoyenne UTUC** qui a permis l'ouverture d'un centre d'accueil de jour pour les sans-abris à Louvain-la-Neuve.
8. **Pérenniser, en collaboration avec d'autres acteurs dont la Province, un service d'accueil de nuit pour personnes fragilisées ou hôtel social**, sur le modèle de l'abri qui a été ouvert durant les grands froids 2012 et a accueilli temporairement une dizaine de personnes.

## 1.2 Une Ville handicapés admis

### ***Bilan « nous l'avons dit, nous l'avons fait... »***

Depuis longtemps, nous sommes attentifs à assurer au maximum l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments et espaces publics. La Ville s'est d'ailleurs vue récompensée récemment de ses efforts par l'obtention du label Handicity, et ce pour la seconde fois déjà. Le Conseil consultatif « personnes handicapées » est attentif à ce que toutes les politiques communales soient réfléchies sous l'angle du handicap. Une personne « Handicontact » assure également ce suivi au sein de l'administration communale depuis 2004, tout en fournissant l'information et l'orientation nécessaires aux personnes handicapées et à leur entourage.

### **Nos propositions :**

1. **Soumettre l'ensemble des bâtiments publics à l'indice « Passe partout »** afin de favoriser l'inclusion sociale des personnes à mobilité réduite. Apporter des adaptations aux voiries et bâtiments publics afin de viser une cotation et donc une accessibilité maximale pour tous. Sensibiliser les gestionnaires de bâtiments privés régulièrement ouverts au public afin que ceux-ci soient également rendus accessibles pour l'ensemble des citoyens.
2. **Informers les entreprises présentes sur le territoire de la Ville des aides** dont elles peuvent bénéficier en matière d'**emploi** des personnes handicapées.
3. **Mettre à disposition des différents services communaux et sociaux un interprète en langue des signes.**
4. **Evaluer la pertinence des emplacements des plaques à destination des malvoyants** avec l'aide des personnes concernées. Remettre à neuf les plaques abîmées. Envisager l'ajout de sonorisation aux feux lumineux.
5. **Poursuivre le soutien aux associations** travaillant pour le bien-être des personnes handicapées.



## 1.3 La santé pour tous

*Comme le suggère la définition de la santé de l'OMS, "La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité." La santé doit donc être considérée de façon transversale, les politiques à développer étant toujours étroitement liées à d'autres, tel la jeunesse, l'enseignement, les aînés, l'environnement, ....*

### **Bilan ... « nous l'avons dit, nous l'avons fait »**

La Maison de l'enfance, de la famille et de la santé, qui existe dans notre Commune depuis 2002, compte parmi ses missions l'éducation et la prévention en matière de santé. Elle organise, en partenariat avec de nombreux acteurs compétents et dans différents quartiers de la Ville, des actions de sensibilisation à la santé sous tous ses aspects

Nous avons poursuivi le même objectif via le «plan de cohésion sociale», que nous avons mené avec le tissu associatif et les professionnels, notamment sur la question des assuétudes.

Durant cette législature, la promotion d'une alimentation saine et d'une consommation responsable a aussi été rencontrée par le soin apporté à la qualité des repas proposés dans les cantines scolaires communales, le soutien à la création d'un potager communautaire au Bauloy ou encore à la réalisation d'un « barâju » démontable pour promouvoir auprès des jeunes la consommation responsable.

### **Nos propositions :**

- 1. Continuer à assurer la coordination entre tous les professionnels de la santé** afin que tous, de l'enfant à l'ainé, bénéficient des conseils préventifs et des soins les plus adéquats.
- 2. Poursuivre, en collaboration avec le tissu associatif et le conseil consultatif social/ famille/santé, les efforts d'information et d'actions à l'attention des citoyens sur l'importance de la prévention en matière de santé et de lutte contre les assuétudes.**

## Solidarité intergénérationnelle

### 1.4 Une Ville amie des aînés

*Si on peut se réjouir de l'augmentation de la durée de vie de notre population, il convient d'apporter des réponses réfléchies à la croissance rapide du nombre de personnes âgées, particulièrement à Ottignies-Louvain-la-Neuve. La commune est le premier niveau d'action pour répondre aux besoins spécifiques des citoyens plus âgés.*

*Il existe une diversité d'aînés, chacun avec ses besoins spécifiques:*

- *les trois-quarts des plus de 60 ans qui sont en bonne santé, qui ont de l'expérience, du temps et de l'énergie à offrir et aspirent à rester des « aînés actifs », impliqués et riches d'un sentiment d'utilité*
- *les aînés en perte d'autonomie*
- *les 5 à 8% qui vivent en maison de repos.*

*Avec l'âge, le sentiment d'insécurité va en s'accroissant et le besoin de convivialité est plus important encore, la mobilité est plus difficile. Le maintien à domicile le plus longtemps possible, souhait de la majorité des aînés, doit rester la priorité et nous continuerons à promouvoir la richesse des échanges intergénérationnels.*

#### **Bilan « nous l'avons dit, nous l'avons fait »**

Durant cette législature, nous avons veillé à informer au maximum via des conférences sur des sujets qui touchent le 3<sup>ème</sup> âge : la transition vie professionnelle/retraite, le « bien vieillir » en bonne santé par une alimentation équilibrée et l'activité physique, les diverses possibilités de logements, etc.

Nous avons également mis en place une concertation communale des aînés associant tous les services publics, associations et institutions qui ont une mission à l'égard des aînés. En collaboration avec le conseil consultatif, nous avons également organisé des formations en informatique et à l'usage du GSM.

## Nos propositions :

1. **S'inscrire délibérément dans la dynamique des « Villes-amies des aînés » lancée par l'OMS, qui vise à encourager le vieillissement actif**, en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés. Concrètement, une ville-amie des aînés adapte ses structures et ses services, afin que les personnes âgées aux capacités et aux besoins divers puissent y accéder et y avoir leur place.
2. **Reconnaitre et mettre à profit la valeur de l'apport spécifique des aînés**. La plupart des « jeunes aînés » forment d'ores et déjà la réserve de recrutement du volontariat dans tous les domaines et sont un maillon essentiel de la vie sociale. Les échanges intergénérationnels et les occasions de rencontres seront favorisés.
3. **Favoriser le maintien à domicile ou dans leur milieu de vie des personnes âgées**, en soutenant l'accès à des soins de santé de proximité, en coordonnant les services à domicile (repas, soins à domicile, télé-vigilance, ...) et les déplacements collectifs (navettes hebdomadaires pour se rendre au marché) ou individuels (taxi social) ainsi qu'en soutenant les aidants proches et les initiatives de type solidarité à domicile (un voisin qui rend service, un contact qui brise l'isolement).
4. **Prendre en compte les besoins et attentes spécifiques des aînés dans l'aménagement collectif des quartiers**. Prévoir un budget destiné à des aménagements spécifiques (construction d'abris de bus, ajout de marches ou rampes, placement de bancs,...).
5. **Promouvoir le développement d'une offre de logement alternatif pour personnes âgées** de type habitats groupés intergénérationnels, maisons kangourous, court séjour, etc. Créer une résidence service à Louvain-la-Neuve.
6. **Veiller à ce qu'une offre de centre de jour soit présente rapidement sur notre territoire**. Il s'agit d'un lieu où les personnes âgées en perte d'autonomie peuvent être accueillies en journée, tout en restant dans leur logement.
7. **Négocier avec les promoteurs qui investissent dans le développement de maisons de repos sur notre territoire une offre de lits à loyer modéré**.
8. **Créer une maison de repos publique sur notre territoire à l'horizon 2015-2020**.

## 1.5 Des jeunes citoyens

*La politique de la jeunesse doit viser principalement à préparer les jeunes à être acteurs dans la société de demain. Elle doit privilégier la création de lien social et articuler l'expression collective et individuelle.*

### Nos propositions:

1. **Tenir compte des jeunes dans l'aménagement du territoire** en créant ou préservant des espaces verts de qualité, des plaines de jeux, des terrains de sport et des espaces de création pour les arts urbains.
2. **Renforcer la politique de la jeunesse, élaborée et coordonnée par les acteurs spécialisés** (aide en milieu ouvert AMO, maisons de jeunes, maisons de quartier, terrains d'aventure, mouvements de jeunesse, centre de loisirs actifs, etc.). Maintenir une politique de proximité par une présence d'animateurs de rue, notamment en périodes de vacances scolaires.
3. **Continuer à soutenir les deux maisons de jeunes de notre ville**, en étant attentif à y rencontrer la diversité des attentes et des expressions.
4. **Favoriser la participation des jeunes aux activités sportives et culturelles**, aux échanges interculturels et intergénérationnels ainsi qu'à la vie de la cité, notamment par la création d'un Conseil communal des jeunes.
5. **Promouvoir une information sur des thématiques identifiées comme cruciales par les jeunes** : la sexualité, la consommation d'alcool, la citoyenneté et la participation, l'utilisation du Web et des réseaux sociaux, etc. Amplifier les actions de lutte préventive contre les assuétudes, d'incitation à l'usage de la mobilité douce et de formation à la sécurité routière.

## 1.6 Un accueil pour chaque enfant

### **Bilan ... «Nous l'avons dit, nous l'avons fait»**

Avec plus de 500 places d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans, notre ville bat tous les records. Notre taux de couverture est nettement plus élevé que la moyenne du Brabant wallon (55 % chez nous, 34 % en moyenne en BW). Mais cet excellent résultat nous pénalise ! Il implique en effet que l'ONE ne subsidie plus les initiatives sur le territoire de notre commune. Et pourtant les besoins ne manquent pas. De nombreux parents ne trouvent pas de place pour leur enfant.

Aussi avons-nous utilisé toutes les possibilités alternatives. Nous créons 16 nouvelles places auprès d'accueillantes du CPAS dans deux maisons achetées par la Ville à la Sapinière (Blocry). Une halte-garderie du CPAS de 18 places s'ouvre également à Mousty. Nous avons sur le territoire communal les deux seules crèches « parentales » en Communauté française.

Nous avons aussi augmenté nos subsides au secteur de la petite enfance, et l'avons aidé pour les mises en conformité incendie.

Bien sûr, il faut poursuivre dans cette direction et continuer à ouvrir de nouvelles places d'accueil en faisant preuve d'imagination.

### **Nos propositions:**

1. **Soutenir le développement de nouveaux milieux d'accueil de la petite enfance, dans la mesure du possible.** Viser à ce que toute nouvelle structure garantisse une participation des parents dans les frais de garde qui soit proportionnelle à leurs revenus.
2. **Continuer à soutenir financièrement les structures privées existantes.** Soutenir les initiatives de regroupement de celles-ci en vue de réduire leurs charges et optimiser leur service, notamment pour l'offre de repas de qualité, l'achat groupé de certaines fournitures comme les produits d'entretien, la diminution du coût de l'énergie ou l'organisation d'un service de lingerie.
3. **Mettre en œuvre une liste d'inscription commune,** qui offrirait non seulement un réel service aux parents, mais allègerait aussi considérablement le travail dans les milieux d'accueil. Il n'est bien entendu pas question ici de se substituer aux structures dans leur politique d'inscription, mais de croiser les critères de sélection objectifs des différentes structures avec une liste unique de familles.
4. **Prévoir au moins un espace public réservé aux tous petits lors de l'aménagement ou du réaménagement de plaines de jeu ou espace récréatif.** En effet, les plus petits, leurs parents et les milieux d'accueil qui les entourent ne disposent pas toujours d'un accès à un espace extérieur agréable et adapté à leurs besoins psychomoteurs et de sécurité.

## Solidarité interculturelle

### 1.7 Un accueil de qualité pour les personnes d'origine étrangère

*Ottignies-Louvain-la-Neuve est une ville où cohabitent plus de 120 nationalités, ce qui représente une source de richesse interculturelle incroyable qu'il s'agit de valoriser.*

#### **Nos propositions :**

1. **Mettre en œuvre quelques événements qui renforceront les liens entre les citoyens de toutes cultures.** Soutenir les activités d'intégration organisées par les différentes associations afin de créer le lien social avec les nouveaux arrivants, belges ou étrangers.
2. **Préparer les services du CPAS à l'arrivée de personnes sans papiers, candidats réfugiés ou demandeurs d'asile.** Les intentions du pouvoir fédéral vont en effet dans le sens d'une plus grande contribution des pouvoirs locaux dans l'accueil et l'accompagnement de ces populations. Renforcer notre programme d'accueil et d'insertion par une information sur les valeurs et principes d'organisation de la société, sur notre système de santé, sur les possibilités de formation, d'alphabétisation et de remise à niveau, de stages de formation.
3. **Faciliter les démarches administratives des personnes qui ne maîtrisent pas encore bien le français** en organisant un service d'interprétariat auquel l'administration pourrait ponctuellement faire appel. Etablir également un répertoire de personnes bénévoles susceptibles d'apporter une aide occasionnelle en la matière.
4. **Poursuivre la politique d'accueil des gens du voyage** en organisant leur séjour sur les sites communaux aménagés à cet effet.

## 1.8 Citoyens du monde

*S'il est un domaine du « penser globalement, agir localement » c'est bien celui de la solidarité internationale au niveau local.*

*Beaucoup d'initiatives citoyennes, d'associations et d'événements existent à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Il s'agit d'intensifier l'impact concret de ce foisonnement pour les populations du Sud qui cherchent à se faire entendre et à améliorer leurs conditions de vie, d'établir des connexions entre les associations afin de faire converger leurs actions. Il s'agit aussi d'informer et de sensibiliser les habitants de la commune, notamment dans les écoles, aux enjeux Nord-Sud et de respect des droits de l'homme.*

### **Nos propositions :**

- 1. Lier la problématique de la solidarité internationale, des jumelages, de l'accueil des personnes étrangères et des droits de l'homme en les confiant à un même échevin.**
- 2. Augmenter graduellement la part du budget communal destinée à la coopération Nord-Sud**, afin de tendre vers l'objectif d'y consacrer 0,1% du budget.
- 3. Poursuivre les choix de la Ville dans la ligne d'une autre mondialisation**, juste et respectueuse de la biosphère et en lien avec le forum du CNCD « Ça passe par ma commune » (commerce équitable, économies d'énergie, investissements éthiques, valorisation de l'alimentation locale, etc.)
- 4. Poursuivre nos jumelages avec Tiassalé et Masaya sur la base d'objectifs clairs de coopération.**
- 5. Continuer à soutenir les campagnes annuelles (11.11.11, Opération Damien, Iles de Paix) et les mobilisations ponctuelles** à l'occasion d'événements, tels *Ekta Parishad*, en faveur de l'accès à la terre, à l'eau et à la forêt en Inde.
- 6. Répondre à des appels à projets de coopération initiés par les niveaux de pouvoir supérieurs**, afin de mener à bien des projets communaux avec des partenaires du Sud et d'en faire un levier d'information et de sensibilisation dans la commune.

# 2

## Habiter

### 2.1 Aménagement du territoire

*Sur le plan urbanistique, notre commune est très variée. A côté de LLN et des centres des anciens villages, où les maisons sont accolées, on trouve des quartiers moins denses. Cette diversité doit être préservée. L'évolution de chaque quartier doit être pensée de manière spécifique tout en s'intégrant dans l'ensemble du territoire communal. En créant des quartiers denses à certains endroits, on diminue la pression sur d'autres quartiers et on leur permet de garder un caractère plus rural. L'objectif doit être de maintenir partout la qualité du cadre de vie et de l'environnement, tout en accueillant de nouveaux habitants – et notamment les enfants des habitants actuels qui souhaitent rester dans la commune. C'est le rôle du schéma de structure et du règlement communal d'urbanisme de prévoir et d'organiser cette évolution du territoire communal. L'actualisation de ces deux documents, qui est en cours, doit être traitée avec toute la rigueur nécessaire et une grande exigence de qualité.*

*Certains quartiers présentent des enjeux importants pour ces prochaines années. C'est le cas par exemple du quartier de la gare d'Ottignies, que la mise en service du RER va rendre particulièrement attractif. Des mesures doivent être prises pour maîtriser son développement. Une convention a été conclue avec la SNCB afin d'établir, en concertation avec la population, un schéma général d'aménagement des alentours de la gare.*

*C'est le cas aussi du centre d'Ottignies, concerné par plusieurs projets de développement qui vont permettre de réutiliser des friches et des bâtiments désaffectés ou qui le seront bientôt, le long de la Dyle et près de la gare de Mousty. Le centre d'Ottignies est appelé à évoluer vers plus de qualité. Après la rénovation des espaces publics et des voiries, ce sont les bords de la Dyle qui devront structurer l'avenir du centre.*



*A Louvain-la-Neuve, il s'agira de réussir l'intégration des nouveaux logements initiés durant cette mandature autour de la gare et de la dalle piétonne, et mettre en oeuvre les dispositifs de protection sonore décidés par le Conseil communal. Le défi suivant consistera à créer un nouveau quartier d'une trentaine d'hectares au nord de Lauzelle, en connexion directe avec le centre-ville. Nous voulons en faire un quartier modèle sur le plan social et environnemental.*

*De manière générale, OLLN est riche en espaces verts qui répondent au besoin croissant de contact avec la nature et la vie sauvage. Les espaces verts existants doivent bien entendu être préservés, mais certaines parties du territoire pourraient être améliorées de ce point de vue. Il suffit parfois de plantations sur un petit bout de terrain pour changer toute la vie d'un quartier.*

*Des vergers, des jardins partagés, des potagers communautaires sont des espaces de cohésion et d'animation d'un quartier, des lieux de rencontres qui tissent du lien social.*

*Les décisions que nous prendrons tiendront compte du réchauffement climatique et des coûts sans cesse croissants de l'énergie: elles privilégieront les transports en commun et la mobilité douce. On veillera à privilégier la mixité sociale et à encourager les familles qui veulent vivre dans ces quartiers. Ces enjeux importants du devenir de notre ville seront préparés dans la plus grande transparence en concertation permanente avec les habitants.*

## Nos propositions :

- 1. Poursuivre le travail d'actualisation des documents stratégiques que sont le schéma de structure et le règlement communal d'urbanisme (RCU)** en vue de les adapter au contexte actuel, principalement le développement des quartiers de gares (en lien notamment avec le RER) et les enjeux énergétiques. Le schéma de structure devra revoir la structuration de l'ensemble du territoire communal et de chacun de ses quartiers. Le RCU sera allégé des prescriptions qui ne sont pas réellement utiles pour assurer un bon aménagement des lieux et devra permettre et encadrer de nouvelles formes de construction et l'utilisation de matériaux plus actuels comme le bois.
- 2. Planifier l'avenir du quartier de la gare d'Ottignies dans des documents spécifiques** (« masterplan » d'orientation à grande échelle, plan d'aménagement plus précis). Il faut que les habitants et les investisseurs sachent clairement quel est le projet de développement de ce quartier pour qu'ils puissent prendre leurs décisions en connaissance de cause. Les objectifs : utiliser intelligemment toutes les potentialités de ce quartier pour ses habitants actuels et futurs, pour les travailleurs qui pourraient y trouver un emploi, pour les navetteurs et pour les voyageurs en transit, etc. Penser densité et mixité, logements écologiques et sociaux, bureaux et bureaux partagés (télétravail), commerces et services de proximité, espaces verts et espaces de rencontre, qualité esthétique et mise en lumière, etc. La réalisation de ce plan doit bien entendu être l'occasion de consulter les habitants et les usagers de la gare.
- 3. Prévoir un plan d'aménagement pour la zone du Douaire, du commissariat et des environs de la gare de Mousty, le long de la Dyle.**
- 4. Développer la nature dans la ville :**
  - en créant des parcours végétaux pour les promeneurs, pour les sportifs, pour la qualité de vie de tous ;
  - en renforçant les espaces verts urbains actuels et en en créant de nouveaux ;
  - en favorisant les toitures et les façades végétales et encourageant une gestion des jardins privés qui favorise la biodiversité ;
  - en protégeant les massifs boisés et les zones naturelles, notamment en contactant les propriétaires privés pour les sensibiliser à l'importance de ce patrimoine ;

- en réduisant progressivement l'emprise des routes et des parkings et en développant des solutions plus légères qui consomment moins d'énergie grise, respectent le cycle de l'eau et laissent plus de place à la nature.

- 5. Redonner de l'importance aux rivières et en particulier à la Dyle** : lui rendre une place symbolique et structurante dans le territoire en la mettant en valeur et en créant un parcours le long de l'eau qui aura également une fonction environnementale («les berges vertes de la Dyle», liaison écologique).
- 6. Faire du nouveau quartier qui va se créer au nord de Lauzelle à Louvain-la-Neuve un quartier modèle sur le plan social et environnemental.**

## 2.2 Logement

*La proximité de Bruxelles et la création de Louvain-la-Neuve expliquent la croissance exceptionnelle du nombre d'habitants à OLLN ces dernières années. Cette croissance n'est pas près de s'arrêter : les enfants des habitants actuels veulent souvent rester dans cette commune où ils se sentent bien, et de nouveaux habitants souhaitent également s'installer. Conséquence : une forte demande de logements... ce qui fait monter les prix.*

*Ces prochaines années, il ne s'agira pas seulement d'accueillir « quantitativement » un nombre important de nouveaux habitants, mais aussi de répondre à leurs besoins variés et spécifiques :*

- en fonction des revenus : les loyers comme les prix d'achat des logements sont très supérieurs à la moyenne. Le nombre de logements sociaux, bien que supérieur à celui des autres communes du Brabant wallon et de la Wallonie, reste insuffisant. Il manque également des logements pour des personnes à revenus moyens (au sens du code wallon du logement). Il reste des terrains à bâtir, mais pour diverses raisons ils ne sont pas mis en vente, ou alors à des prix prohibitifs ;*
- en fonction de l'âge ou de la composition du ménage : OLLN attire aussi bien des jeunes qui terminent leurs études que des ménages avec des enfants parfois nombreux, des familles monoparentales ou encore des seniors. Chacun de ces types de population a des besoins spécifiques concernant les logements eux-mêmes (dimension, accessibilité, prix) mais aussi les équipements et services de proximité ;*
- en tenant compte des enjeux énergétiques (croissance des prix des énergies) et climatique (diminution des émissions de CO<sub>2</sub>), de la qualité du cadre de vie (espaces publics, mobilité) et de l'environnement (eau, bruit, pollutions, etc.).*

**Bilan ... «Nous l'avons dit, nous l'avons fait»**

Pour répondre aux différents besoins en logement dans la commune nous avons :

- proposé et créé 203 logements sociaux ou moyens dans le cadre des plans d'ancrage communaux avec les acteurs partenaires (CPAS, SLSP, AIS) et parmi ceux-ci 52 logements à «basse énergie», les premiers de Wallonie;
- réalisé un travail de fond sur la qualité du logement en utilisant la compétence salubrité déléguée par la Région à la Ville depuis 2010 : enquêtes plus rapides, meilleure connaissance du terrain par notre administration ; quelques arrêtés d'inhabitabilité ont été pris ;
- appliqué l'obligation de permis de location pour les logements de moins de 28 m<sup>2</sup> pour une meilleure protection des locataires (étudiants, revenus faibles) tout en étant attentifs aux risques d'effets négatifs de cette mesure ;
- appliqué la taxe sur les logements inoccupés, mais en cherchant d'abord des accords « à l'amiable », ce qui a permis de trouver une solution (vente, remise en état, location) dans la plupart des cas ;
- lancé la création d'un habitat kangourou dans deux logements propriétés de la Ville, avec un comité d'accompagnement du projet ;
- participé, avec l'AIS, Espace santé, Habitat et Participation, à un projet pilote de co-logement (soutenu par le Fonds du logement) destiné aux sans-abri, avec accompagnement des locataires ;
- soutenu sur le plan urbanistique la création de logements spécifiques pour personnes handicapées et pour personnes relevant de la santé mentale ;
- créé un observatoire du logement étudiant (qui regroupe la Ville comme « médiateur », les agences/syndics, l'UCL Logement, l'AGL et le Syello, l'AH), ce qui a permis de signer une convention qui règle les relations de communication entre les « intermédiaires » auxquels sont confrontés les étudiants et d'améliorer la connaissance des différents aspects de la question par tous les partenaires.

## Nos propositions :

- 1. Remodeler les normes urbanistiques de façon à favoriser les petites parcelles (moins chères) et à permettre la requalification des logements trop grands en plusieurs logements.** Continuer toutefois à appliquer l'interdiction de transformer des maisons unifamiliales en kots à LLN.
- 2. Faciliter l'accès au logement en continuant à créer des logements publics, sociaux ou moyens et en soutenant les initiatives** d'habitat groupé, intergénérationnel, kangourou, solidaire, etc. et les formules de gestion foncière telles que les baux de superficie ou emphytéotique ou de type Community Land Trust.
- 3. Continuer à appliquer la taxe sur les logements inoccupés,** comme moyen de pression sur les propriétaires pour faire rentrer des logements inoccupés dans le circuit locatif.
- 4. Créer des quartiers durables structurés en fonction de l'accès à pied aux services de proximité** (crèches, écoles maternelles, petits commerces, antennes administratives ou de santé, etc.). Y soutenir les projets d'initiative citoyenne tels que potagers collectifs ou coins de jeux qui génèrent du lien social.
- 5. Susciter et soutenir les projets expérimentaux d'habitat à très faible empreinte écologique** et à prix de revient très bas pour l'habitant comme pour la collectivité : logements de petite taille, habitat passif ou à énergie positive, matériaux locaux et naturels, autoconstruction, récupération des eaux et épuration individuelle, etc.
- 6. Constituer et utiliser de manière adéquate et efficace les outils administratifs de régulation et de gestion du territoire :** soutenir par des normes claires l'architecture écologique contemporaine, les partenariats public-privé associatif, la convertibilité du bâti dans le temps, etc. ; créer des outils de connaissance du territoire (bases de données, bilans énergétiques, etc.) et des outils d'anticipation.

## 2.3 Mobilité

*La mobilité est un enjeu important et va continuer à l'être, mais les problèmes vont progressivement changer de nature.*

*Aujourd'hui, la question la plus apparente, outre la sécurité routière, est celle des encombrements. Cette question dépasse cependant très largement la commune. Elle touche en réalité tout le Brabant wallon, où l'on constate un engorgement croissant des principales liaisons routières mais aussi des transports en commun. OLLN est traversée par des infrastructures de communication importantes : non seulement elles sont saturées, mais en plus elles posent des problèmes d'intégration dans le tissu bâti. Il en va de même pour les parkings, qui doivent répondre à une demande croissante tout en causant le moins possible de nuisances pour les riverains et leur environnement.*

*Demain, la mobilité va progressivement devenir une question de plus en plus sociale. L'augmentation du prix des carburants va en effet poser des problèmes croissants aux revenus les plus faibles, qui risquent de se trouver marginalisés s'ils n'ont pas accès aux emplois et aux services par des moyens de transport bon marché : mobilité active (marche, vélo) et transports publics. La protection de l'environnement et la diminution des émissions de CO2 plaident également pour ces modes de déplacements.*

### **Bilan ... «Nous l'avons dit, nous l'avons fait» ...**

En 2003, le plan communal de mobilité mettait en évidence qu'à politique inchangée, le niveau de saturation des principales voiries, tout particulièrement à Ottignies, serait rapidement atteint. Les recommandations de ce plan ont été mises en œuvre, notamment par la réfection en profondeur des voiries du centre d'Ottignies. Ce chantier colossal ne poursuivait pas seulement un objectif de mobilité : il change aujourd'hui tout le visage du centre-ville et lui donne une plus grande qualité de vie.

Mais le plan communal de mobilité a aussi permis de planifier les réaménagements de toutes les voiries pour plus de sécurité. C'est une transformation en profondeur de l'approche dans la gestion des voiries qui a été effectuée depuis une dizaine d'années. C'est ainsi que depuis 2003, ce sont 4 millions d'euros qui ont été consacrés en faveur des modes de déplacements doux (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite) sur tout le territoire communal. Et cela en accordant une priorité à la sécurité aux abords des écoles. A ce jour, toutes les écoles situées sur le territoire communal ont bénéficié de tels aménagements. Ces aménagements ont été accompagnés par la création de nombreuses « zones 30 ». Il en existait 5 avant 2002 ; 35 ont été instaurées depuis lors.

Un système de voitures partagées s'est implanté, avec d'excellents résultats de fréquentation.

Des radars préventifs et répressifs ont été placés sur les tronçons les plus accidentogènes. Le tout, avec des résultats très encourageants à la clé : en une quinzaine d'années, les accidents de voitures avec blessés ont diminué de 20 % et les accidents avec blessés graves ont diminué de 70%.

L'utilisation du vélo, quant à elle, est en augmentation. Depuis 2008, des comptages sont organisés, et ont pu mettre en évidence une augmentation de 30 % de cyclistes en 3 ans. Dans ce contexte, il était tout naturel que la Ville présente sa candidature au titre de « commune pilote Wallonie cyclable ». En octobre 2011, OLLN était sélectionnée parmi 10 communes de Wallonie. De quoi poursuivre et surtout encore amplifier le travail entrepris !

### **Nos propositions :**

- 1. Réduire les besoins de déplacement** notamment en réservant les espaces proches des gares et des nœuds de transport en commun aux bureaux, administrations et services qui génèrent des déplacements importants de personnes (travailleurs, clients). Le quartier de la gare d'Ottignies est un cas exemplaire pour une politique de ce genre.
- 2. Créer de nouveaux quartiers compacts et structurer les quartiers existants pour favoriser la marche et le vélo et pour rendre possible et rentable la desserte par les transports en commun (bus).**



3. **Améliorer les itinéraires cyclables** pour en faire de véritables voies cyclables plutôt que des pistes, en suivant les priorités établies par le plan communal cyclable. Réfléchir à des axes de rabattement vers les deux centres-villes et les gares et aux axes de transit (N4 et liaison Court-St-Etienne Wavre). Penser à des itinéraires adaptés aux enfants.
4. **Favoriser le covoiturage** par l'installation de parkings spécifiques (cf. les sites potentiels repérés dans le plan provincial de mobilité). Informer et encourager à l'usage du site Carpoolplaza. Installer de nouvelles stations de voitures partagées.
5. **Donner l'exemple** : le développement rapide de la voiture électrique et d'autres modes de propulsion (gaz naturel comprimé, voitures hybrides, etc.) doit inciter la commune à donner l'exemple et à servir de laboratoire pour l'usage de ces nouveaux véhicules « verts ».
6. **Actualiser le plan de mobilité** : y intégrer les défis climatique et énergétique et y prendre en compte la dimension supracommunale. Profiter de cette actualisation pour relancer la participation en créant un sous-groupe « mobilité » au sein de la CCATM et en ouvrant certaines de ses réunions à un public plus large.

# 3

## Participation et Culture

### 3.1 Démocratie et participation

*La démocratie permet d'associer les citoyens aux décisions qui les concernent.*

*Ecolo a toujours été à la pointe dans ses actions pour plus de démocratie. Notre volonté est d'accélérer la transition démocratique pour passer d'un citoyen qui confie la gestion de son environnement (au sens large) à des mandataires élus vers un citoyen plus engagé qui réclame d'être consulté et associé aux décisions qui le concernent.*

*Assurer toujours plus de participation des citoyens est une fin en soi et un des fondamentaux du projet de société d'Ecolo car cela participe à l'émancipation des individus. C'est aussi et surtout le meilleur moyen pour garantir la recherche de l'intérêt collectif avant les intérêts particuliers et la gestion la plus efficace et la plus juste des biens communs au bénéfice de tous et de toutes. Le bien connu syndrome « NIMBY » (pas dans mon jardin) peut largement être évité si le débat a lieu, si les arguments sont exposés, les avantages et inconvénients de décisions exprimés et entendus par le plus grand nombre. Il appartient aux pouvoirs locaux d'analyser sérieusement les projets qui leur sont soumis ou qu'ils préparent, de prendre en compte les arguments légitimes des uns et des autres, d'arbitrer entre les différents intérêts en présence en fonction de l'intérêt général et de faire évoluer ou de refuser les projets qui sont mal conçus, mal situés ou réellement problématiques.*

*C'est dans notre commune, dans notre espace quotidien de vie que la politique – c'est-à-dire la gestion des intérêts communs de la société – nous apparaît la plus concrète et la plus proche. C'est donc là aussi que la démocratie devrait prendre le plus de sens.*

*Par ailleurs, on doit évoquer le caractère de ville étudiante qu'est Ottignies-Louvain-la-Neuve par la présence de l'UCL et de nombreuses grandes écoles. Le projet de Louvain-la-Neuve est un projet de ville dont la réussite se mesure aux rencontres, au dialogue de populations différentes, étudiants et habitants, jeunes et moins jeunes. C'est dans la concertation que nous voulons entretenir et améliorer ce dialogue.*

## Nos propositions :

- 1. Renforcer le rôle du Conseil Communal.** Le Conseil Communal est l'organe central de la démocratie communale. La future nouvelle salle du Conseil facilitera l'assistance du public. L'accès à l'interpellation du Conseil par les citoyens doit être facilité et le rôle des conseillers doit être valorisé en leur confiant des dossiers à présenter devant le Conseil.
- 2. Améliorer encore les canaux d'information communale.** L'ordre du jour du Conseil Communal, l'annonce, la présentation et le suivi des enquêtes publiques, le fonctionnement des instances communales, la participation des citoyens à la vie politique, scolaire et associative, les informations relatives aux travaux : tels sont les sujets à traiter en priorité par les outils de communication. Le Bulletin Communal, le site Internet [www.olln.be](http://www.olln.be) peuvent encore être complétés par de nouveaux moyens comme les réseaux sociaux. La possibilité d'abonnement aux mises à jour, par exemple pour les enquêtes publiques, sera organisée.
- 3. Repenser en profondeur les organes de participation citoyenne.** L'expérience des districts sera poursuivie et valorisée : il y a lieu de prévoir un budget de fonctionnement et le soutien d'un ou deux projets par district durant la législature. Pour éviter les doubles emplois et rendre plus efficace la participation citoyenne, les conseils consultatifs actuels seront repensés durant la première année de la mandature.  
De nouvelles formes de participation seront envisagées : **la consultation populaire** pour des enjeux impliquant l'ensemble de la commune, **les panels citoyens**.  
Notre objectif : informer, consulter et associer les habitants le plus tôt possible et en toute transparence dans les projets qui les concernent.
- 4. Soutenir les associations.** Par leurs actes, leurs actions et leur engagement, les associations citoyennes sont appelées à co-construire la ville, dans le respect indispensable des différences culturelles, de la diversité des appartenances philosophiques et religieuses. La Ville subsidiera les associations locales sur la base de critères clairs et rendus publics, sous la responsabilité de l'échevin en charge du secteur d'activité. La Ville participera à la mise sur pied d'une Maison des Associations à Louvain-la-Neuve visant à mutualiser des infrastructures et du personnel.

- 5. Renforcer la concertation permanente avec les organisations estudiantines**, en commençant par une évaluation de la bipartite Ville-organisations étudiantes. Augmenter la fréquence des réunions (bipartite, pentapartite,...) pour permettre, d'une part, une meilleure concertation, une bonne articulation des enjeux et programmes communaux avec les spécificités, les besoins et les attentes des étudiants. Promouvoir une coopération constructive permanente entre les services communaux, notamment de sécurité, l'université et l'animation étudiante afin que celle-ci soit responsable, continue à se développer et offre des activités de qualité au service non seulement des étudiants mais aussi des habitants.

**Accroître l'implication de la Ville auprès des étudiants** afin que ceux-ci se sentent plus concernés par la vie de la commune dans laquelle ils séjournent et prennent plus facilement contact avec l'administration communale pour leurs requêtes et/ou leurs questions. La collaboration avec les étudiants et leurs organisations dans le domaine du logement (Observatoire du logement étudiant) et de l'environnement (Louvain-la-Nette, tri des déchets dans les logements étudiants et sur l'espace public) sont des exemples déjà mis en place, ils sont à poursuivre et à amplifier.

- 6. Se souvenir des leçons de notre histoire.** L'anniversaire en 2014 du premier conflit mondial sera l'occasion de rappeler la vigilance nécessaire pour préserver nos acquis démocratiques à travers des débats, des activités culturelles ou scolaires, des commémorations empreintes d'un grand pluralisme.

## 3.2 Enseignement

*Si la plupart des impulsions, décisions et orientations en matière d'enseignement proviennent du niveau « Communauté française » (Fédération Wallonie-Bruxelles), le niveau communal dispose de leviers susceptibles de mettre en évidence ce qu'Ecolo propose pour l'école.*

*Quand on parle d'enseignement au niveau communal, il convient de distinguer, même si ceux-ci sont indéniablement liés entre eux, deux champs d'action. Il y a, d'une part, tout ce qu'une commune peut initier via les écoles dont elle est pouvoir organisateur (PO) et donc responsable et, d'autre part, tout ce qu'un échevin peut impulser en tant qu'échevin de l'enseignement, en particulier pour favoriser les collaborations entre les écoles des différents réseaux présents sur le territoire de la commune.*

*Il est évident que l'école est le reflet de la société, mais, pour Ecolo, elle doit cependant être un levier essentiel pour changer la société en profondeur : elle est chargée d'un enjeu fondamental de transmission entre générations et de réinvention culturelle. En outre, elle a pour mission de contribuer à réduire les inégalités et de rendre ainsi notre monde plus juste. Si les différentes étapes de la scolarité obligatoire sont autant de paliers vers l'émancipation, celle-ci sera, pour Ecolo, autant sociale que personnelle, citoyenne et culturelle.*

### Nos propositions :

- 1. Lutter contre les inégalités scolaires.** La réalisation d'un état des lieux, à l'échelle de la commune, des besoins en matière d'aide aux enfants en difficultés et de lutte contre l'échec scolaire sera proposée. En découleront les moyens à mettre en place au sein des écoles communales et dans la collaboration avec les partenaires extérieurs que sont les écoles de devoir, les maisons de quartier, l'aide en milieu ouvert AMO. La formation des bénévoles en écoles de devoir et les partenariats avec des ateliers créatifs font partie du projet, qui pourrait être étendu aux besoins des écoles secondaires. Dans ce cadre, le rôle de coordinateur pédagogique des chefs d'établissement est primordial. Il est indispensable d'envisager une aide administrative aux chefs d'établissement pour les dégager d'une part de leur travail de gestion.
- 2. Promouvoir l'école comme lieu d'ouverture en favorisant les partenariats.** L'ouverture de l'école sur l'extérieur peut encore s'intensifier. Des rencontres avec des parents au sein des cours sont des occasions d'échanges de savoir. La collaboration plus étroite avec les clubs sportifs locaux et avec le tissu socio-économique local vise à valoriser notre patrimoine. Les initiatives culturelles existantes (Biennale, le théâtre à l'école, les bibliothèques ...) doivent être développées.

- 3. Encourager les collaborations entre tous les réseaux.** La formation et la sensibilisation des enfants à la citoyenneté, aux droits des personnes, à l'actualité, à l'environnement, au développement durable, aux échanges Nord-Sud seront encouragés dans tous les réseaux. Dans cet esprit, le projet pédagogique inter-réseaux qu'est le Conseil Communal des Enfants verra ses moyens d'action renforcés. La collaboration entre les réseaux doit être envisagée partout où cela est possible, en mutualisant les infrastructures, les offres de service, les temps de formation.
- 4. Mettre l'accent sur certaines méthodes et contenus d'apprentissage.** Les pédagogies actives doivent être privilégiées dans le projet pédagogique de toutes les écoles communales. L'ouverture aux techniques d'information et de communication (informatique, internet) est un élément important de l'apprentissage, en insistant surtout sur leur utilisation adéquate. Un autre aspect important concerne l'apprentissage des langues pour lequel doit être favorisé la mise en place d'un éveil aux langues dès la maternelle. Pour la poursuite d'un enseignement de qualité, les formations continuées des enseignants seront encouragées par l'élaboration de plans de formation et l'organisation d'un système de remplacements.
- 5. Améliorer la qualité et la performance énergétique des bâtiments scolaires.** La qualité des bâtiments scolaires a une grande influence sur la qualité du travail scolaire. Il importe de leur consacrer les moyens nécessaires, spécialement en ce qui concerne la performance énergétique, le nombre et la qualité des installations sanitaires.
- 6. Poursuivre la politique de développement durable à l'école.** Il faut continuer à réduire l'empreinte écologique de nos écoles communales et induire encore davantage de comportements écologiques (économie d'énergie, tri des déchets, produits respectueux de l'environnement, potagers bio, ...). Les mesures en faveur d'une mobilité douce et la fourniture de repas équilibrés, sains et de qualité dans les cantines sont deux éléments-clés d'une politique scolaire, dans lesquels il faut impliquer l'ensemble du personnel enseignant, notamment par le biais de leurs formations.
- 7. Continuer à coordonner les activités extra-scolaires organisées sur le territoire communal.** Il faut organiser les déplacements vers ces activités d'une manière collective et rationnelle et ne pas réserver cet accueil aux seuls enfants de parents qui ont un emploi. La participation financière doit être accessible à tous, modulable en fonction du nombre d'enfants et des revenus des familles. Le soutien aux écoles de devoirs doit également être poursuivi.

## 3.3 Culture

*Une culture pour tous, par tous.*

*La culture nous aide à comprendre, à donner du sens à l'existence, à « inventer » nos vies. Dans une société démocratique, la possibilité pour chacune et chacun de participer à la construction du sens doit être garantie. Ecolo veut développer une accessibilité à la culture qui ne vise pas seulement les « consommations » culturelles, mais aussi la pratique active des arts par tous. Elle se réalise notamment par l'éducation permanente ou à travers des actions créatives collectives. Chaque personne doit avoir les meilleures chances de participer à la culture. C'est une dimension prioritaire à la solidarité.*

*Parmi la diversité des modes culturels, l'art est un moyen d'expression essentiel à notre démocratie. Il est un moteur de réflexion et de progrès. Il nourrit l'imaginaire et participe à la construction de chacune et de chacun.*

*La culture contribue à la qualité de vie de façon individuelle et collective. Grâce à elle, nous nous enrichissons des diversités et des différences. Elle permet appartenance, reconnaissance, épanouissement et liberté. Ecolo soutient pleinement la culture en tant qu'élément fondateur de cohésion sociale et d'intégration.*

### **Bilan ... «Nous l'avons dit, nous l'avons fait»**

Le Centre Culturel s'est orienté vers la promotion d'une forme de culture très participative et ouverte à tous, notamment par l'éducation permanente.

La ferme du Biéreau, lancée en 2007, est à l'image de notre ville : plurielle, ouverte. C'est la maison de «toutes les musiques».

Le cinéma, fermé durant deux longues années, a pu rouvrir ses salles avec le soutien financier de la ville qui encourage la participation et la plus-value culturelle de sa programmation.

Lancé en 2008, Diagonale, le prix international de bande dessinée s'impose aujourd'hui comme la distinction belge du secteur.

Et notre volonté d'associer tous les acteurs vient encore de s'exprimer à travers le street art avec les maisons de jeunes autour du Kosmopolit Art Tour.

## Nos propositions:

1. **Continuer à investir dans la culture, en complémentarité avec les autres politiques et particulièrement le tourisme.** La Culture est un droit de l'Homme comme l'affirme la déclaration de Fribourg ; elle est aussi un axe de développement stratégique qui peut faire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve un moteur de production artistique et culturelle à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il s'agira de trouver l'équilibre entre une politique culturelle locale et le rayonnement du Pôle culturel et ses manifestations innovantes de plus grande envergure (comme la Biennale, le Prix Diagonale)
2. **Mettre l'accent sur la culture participative, la culture pour tous.** Stimuler les activités culturelles du monde associatif, aider l'organisation de manifestations de qualité à partir de l'initiative d'habitants (Fêtes de Wallonie, Louvain-la-Plage, etc ...), favoriser les projets participatifs des acteurs culturels d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (Transhumance, Un Rendez-Vous, ...) : toutes ces démarches visent à mettre en avant les citoyens comme acteurs plutôt que consommateurs culturels.
3. **Soutenir les différentes institutions culturelles d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.** Les institutions culturelles sont nombreuses. Elles seront soutenues :
  - Le Centre Culturel sera aidé dans ses projets de rénovation scénographique et sa dotation sera indexée. Dans le cadre du futur décret sur les Centres Culturels, sa fusion avec le CCBW sera encouragée.
  - L'Atelier Jean Vilar sera accompagné dans son projet de rénovation. Un soutien financier ira de pair avec une proposition de renforcement de la représentation du secteur public.
  - La phase suivante de la rénovation de la Ferme du Biéreau sera entamée.
  - Le mécanisme de subside à Cinescope sera maintenu pour soutenir l'action du Conseil du 7ème Art dans la promotion d'un cinéma de qualité.
  - La réorganisation de la Ferme de Douaire en fera un lieu de rencontre et de culture au centre d'Ottignies.
  - Les bibliothèques et ludothèques publiques seront soutenues dans leurs synergies avec le Centre Culturel et l'EPN (espace public numérique)
  - En lien avec des acteurs comme la Maison des Jeunes, Corps et Logis, le Collectif Meteo, un coup de pouce sera donné à la mise sur pied d'une salle «underground» autogérée et indépendante.
4. **Favoriser la synergie permanente entre les différents acteurs culturels.** Parallèlement au développement d'une saison pluridisciplinaire du Centre Culturel avec les partenaires culturels, un abonnement «intégré» des différents acteurs du Pôle Culturel dans lequel l'abonné pourrait panacher ses choix de saison sera organisé. Il sera aussi proposé aux différents acteurs la mise sur pied de guichets et



d'un site Internet de vente de places à prix réduit «de dernière minute» (sur le modèle du site bruxellois Arsène50). L'expérience du «Bongo ottintois», combinant une offre de spectacles et d'activités touristiques à Ottignies-Louvain-la-Neuve, sera poursuivie et développée.

- 5. Mettre sur pied des projets culturels nouveaux.** Dans le domaine des arts plastiques, de nouveaux développements sont à envisager. La création d'une section «arts plastiques» à l'Académie intercommunale rencontre des obstacles pour l'instant insurmontables. Il s'agira d'être créatif dans ce domaine : organisation de stages pour les jeunes, d'une Académie d'Été sur le modèle de l'AKDT de Libramont mêlant arts plastiques et musique en profitant de l'infrastructure de Louvain-la-Neuve durant les vacances. La ferme de Lauzelle, lorsqu'elle sera libre, pourrait accueillir des ateliers d'artistes, des locaux de cours et d'exposition. Le prix Diagonale de la BD demande à s'entourer de fêtes et d'expositions.

## 3.4 Sports

*S'il est évidemment un des éléments fondamentaux en matière de promotion de la santé, le sport est également un vecteur essentiel de création de lien social. Lieu de rencontre, école de vie, apprentissage de la diversité, de la différence, de l'esprit d'équipe, de l'effort collectif, le sport a des vertus que les pouvoirs publics se doivent de promouvoir, de défendre et de rendre accessibles à tous.*

*Dans un environnement médiatique qui privilégie le sport-spectacle et le sport-business, la commune doit jouer un rôle central dans la mise en œuvre des valeurs d'éducation à la coopération, à la connaissance, à la maîtrise et au dépassement de soi et à l'acceptation de l'autre, valeurs auxquelles le sport peut ouvrir. L'enjeu prioritaire de la politique communale est donc de rendre la pratique sportive accessible au plus grand nombre, en soutenant un panel d'activités variées ouvertes à tous.*

### Nos propositions:

- 1. Mettre en avant le «sport pour tous», le sport-santé.** Le développement de petites infrastructures dans les quartiers doit inciter jeunes et moins jeunes à pratiquer le sport. Le «sport pour tous» est un vecteur de santé individuelle et collective : se sentir en bonne forme, se sentir bien ensemble.
- 2. Maintenir et développer nos infrastructures sportives.** Des projets ont été lancés : l'extension du Centre Sportif des Coquerées, les terrains du Boulevard Baudouin. Ils seront menés à bien, dans l'esprit du sport pour tous. Il y a aussi le développement à Louvain-la-Neuve d'un Centre Sportif de Haut Niveau, soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous veillerons à ce que nos clubs sportifs locaux puissent profiter de cette infrastructure exceptionnelle.
- 3. Développer les synergies avec les équipements scolaires.** L'objectif est de rentabiliser dans toute la mesure du possible les installations inoccupées en dehors des heures de classe.
- 4. Poursuivre les initiatives en matière des déplacements à vélo.** Ottignies-Louvain-la-Neuve a été reconnue «Ville Cyclable» par la Région Wallonne. En lien avec la politique de développement durable et d'amélioration de la mobilité, le développement de nouvelles voies cyclables et d'aménagements pour les vélos doit encourager l'utilisation de la bicyclette comme un moyen de déplacement local, efficace et bénéfique pour la santé.

# 4

## Qualité de vie

### 4.1 Energie

*Nous devons mettre à profit ces six prochaines années pour initier un changement de mentalité, et commencer à révolutionner notre manière de vivre qui, dans 10 ans, commencera vraiment à être soumise à la pression de la raréfaction des ressources.*

*Nous devons d'abord nous donner un cap, que nous devons suivre pendant près de quatre décennies : à l'horizon 2050, nous devons réduire de 2/3 notre consommation d'énergie par rapport à aujourd'hui, et l'énergie consommée devra être neutre en production de CO<sub>2</sub>.*

*Pour y arriver, nous devons anticiper des mesures adaptées qui vont faire qu'on dirige chaque fois un peu plus la commune vers cet objectif. Il ne faut plus prendre des décisions qui mènent à augmenter les consommations, mais au contraire, prendre toutes les décisions pour les réduire.*

*Il faut traduire cela dans tous les domaines politiques. Mais il faut en particulier l'appliquer dans quatre domaines en priorité : le bâtiment, la mobilité, la consommation de biens, l'administration communale.*

#### **Nos propositions :**

**... dans le domaine du bâtiment :**

- 1. Etre très rigoureux sur les nouveaux permis** tant en matière de rénovation que de construction.
- 2. Créer un observatoire de l'énergie** en association avec le guichet de l'énergie de la Région wallonne et l'UCL. L'observatoire sera en charge :
  - de veiller au respect des normes imposées par la commune (contrôle du PEB pour les habitations, par exemple) lors de nouvelles constructions et conseiller le citoyen sur la meilleure manière de baisser sa consommation énergétique. Un des moyens serait la réalisation d'une cartographie énergétique de la

commune (photo aérienne, photo des façades) dont les données seraient accessibles aux propriétaires et occupants. Un système simple permettrait à chacun d'avoir une estimation des économies potentielles si des travaux d'amélioration énergétique sont réalisés ;

- d'évaluer les objectifs et la politique de la commune dans le domaine énergétique.

**... dans le domaine de la mobilité :**

3. **Se préparer à la mutation du rôle de la voiture individuelle** qui, faute de ressources, ne sera sans doute plus en 2050 le mode majoritaire de déplacement.

**... dans le domaine de la consommation de biens**

4. **Associer la commune et l'UCL pour développer un pôle d'études et de compétitivité sur la réutilisation et le recyclage des biens** qui sont défectueux ou qui ne sont plus utilisés (voir le chapitre « économie ») En effet, une grande partie (38%) de notre consommation d'énergie passe dans la consommation de biens matériels. Disposer de moins d'énergie, c'est donc disposer de moins de biens matériels. On sera inévitablement amenés à consommer moins d'appareils (GSM ...), à garder ceux qu'on a plus longtemps, à les faire venir de moins loin ...
5. **Inclure pour les mêmes raisons des exigences de durée de vie** et, si possible, de réparabilité dans les marchés communaux.
6. **Se préparer à d'autres consommations vivrières** parce que moins de transport signifie aussi que les produits frais devront venir de moins loin.

**... dans l'administration communale**

7. **Avoir une stratégie forte en matière d'énergie**, tout en continuant les efforts déjà consentis dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses bâtiments et de l'éclairage public. Les autorités publiques ont un rôle d'exemplarité à jouer

## 4.2 Environnement

*Notre environnement continue à se détériorer dans de nombreux domaines : la perte de biodiversité s'accélère, les émissions de gaz à effet de serre ne cessent d'augmenter dans certains secteurs (en particulier le transport), les nuisances sonores sont plus prégnantes que jamais, l'effet sur la santé des poussières fines dans l'air préoccupe de plus en plus le monde médical et les citoyens ... Par ailleurs, l'environnement a souvent été perçu comme un puits de ressources sans fond. Aujourd'hui, l'humanité touche aux limites de la planète : nous entamons notre capital environnemental et les générations futures disposeront de moins de ressources pour satisfaire leurs besoins. Ecolo veut arrêter cette hémorragie et promouvoir la durabilité forte au travers de trois objectifs*

- *la conservation de notre patrimoine naturel,*
- *le maintien de la biodiversité,*
- *l'amélioration de la santé par l'amélioration de la qualité de l'environnement.*

*Une grande part de la population partage ces 3 objectifs et la commune a la possibilité, la responsabilité d'inciter et d'aider les habitants à être les acteurs de la restauration de leur environnement, qu'ils habitent dans des quartiers urbains ou des villages ruraux. Cette participation doit s'accompagner d'une meilleure sensibilisation, d'un meilleur accès de chacun aux informations environnementales de son quartier, de son village. L'amélioration du cadre de vie local en sera renforcée et accélérée, et permettra de diminuer l'impact d'un mauvais environnement sur la santé.*

*Cette implication du citoyen dans la préservation de son environnement a aussi un rôle social non négligeable, tant il est fréquent que les personnes économiquement les plus défavorisées vivent dans les environnements les plus dégradés. Les priorités de travail, les principales zones d'actions devront en tenir compte, afin de garantir le droit de chacun à un environnement sain et serein.*

### **Bilan ... «Nous l'avons dit, nous l'avons fait»**

Au plan communal, nous avons voulu être à la pointe. En intégrant le développement durable dans toutes nos décisions. Ainsi par exemple depuis 2010 avec le sac biodégradable réservé aux déchets organiques (unique en BW). Avec la création de la Ressourcerie de la Dyle, entreprise à finalité sociale qui donne une deuxième vie aux objets dits encombrants (prix du développement durable « Incidences » de la Province). En plaçant de nombreux panneaux photovoltaïques (500 m<sup>2</sup>) sur les toits des bâtiments communaux et en installant une centrale à cogénération (chauffage-électricité) pour les bâtiments administratifs autour de l'Hôtel de Ville.

## Nos propositions :

### 1. En matière de biodiversité, protéger les « supports de vie » (eau, air, sol) :

- Réguler davantage notre empreinte écologique liée aux activités agro-industrielles par des mesures agro-environnementales.
- Réduire l'impact des techniques ou technologies qui détruisent ou perturbent l'environnement immédiat : ondes magnétiques trop intenses, sur la biodiversité (abeilles, oiseaux), fertilisants chimiques et rejets de toutes nature, cultures OGM (qui ont comme impact au minimum de contaminer les espaces voisins).
- Lutter contre l'érosion ou l'imperméabilisation des sols.

### 2. Mieux associer et sensibiliser les habitants à la gestion de l'environnement :

- Organiser et promouvoir des actions de valorisation du patrimoine bâti et environnemental (les berges de la Dyle ; Bois du Buston, ...)
- Assurer la promotion de la biodiversité dans les jardins et les espaces publics ainsi que la lutte contre les espèces invasives
- Développer avec les habitants et les comités de quartier des projets de « Quartier sans pesticides »
- Intensifier les actions dans le cadre de notre participation au Contrat de Rivière Dyle-Gette. Associer les riverains au retour d'une Dyle propre et avenante dans la ville.
- Réaliser un cadastre du bruit et de la pollution lumineuse et réunir habitants et intervenants publics pour améliorer la qualité de vie partout où c'est possible.

### 3. Réaliser tout au long de la mandature un tableau de bord de l'environnement local et le rendre accessible au public

### 4. Donner la priorité aux actions de prévention en matière de santé et d'environnement (déchets, bruit, qualité de l'air, pollution lumineuse ou électromagnétique ...)

- viser un objectif de production de déchets tout-venants limitée à 100 kg par an par habitant et étudier dans ce but le remplacement de la taxe liée au volume (sacs actuels) par une taxe liée au poids (poubelles à puce pesées).
- renforcer le projet Ressourcerie de la Dyle.
- valoriser les projets de « donnerie » et organiser un appel à projet portant sur la gestion collective de biens.
- mener des actions de sensibilisation à l'obsolescence des biens de consommation et à la prévention des déchets.
- lancer des campagnes de sensibilisation aux alternatives au « sans fil » et

veiller à limiter les ondes électromagnétiques et à mettre en place des zones blanches, qui en sont exemptes.

**5. Montrer l'exemple dans les services communaux et les marchés publics**

**6. Mieux sanctionner les incivilités et infractions environnementales**

- Faire respecter les normes de bruit dans les différents quartiers de la Ville
- Veiller à la bonne utilisation et la propreté des espaces publics (déjections, déchets et parking sauvage),

## 4.3 Alimentation et agriculture durable

*Le retour vers une alimentation plus saine, respectueuse du goût et des saisons, de type biologique et en solidarité avec les producteurs locaux, est une demande réaffirmée au sein de la population de notre commune. Cette « alimentation durable » peut prendre différentes formes, qu'Ecolo veut encourager et développer pour permettre à chacun d'en bénéficier pleinement et à moindre coût. C'est ce que nous avons déjà commencé pour les repas scolaires, et aussi en organisant deux potagers communautaires (au Bauloy et au Buston).*

### Nos propositions :

1. **Amplifier les actions existantes et mieux les faire connaître** : notamment les potagers collectifs, les points de dépôts de paniers bio, la plantation de vergers communs dans les espaces publics, ...
2. **Mettre des terres à disposition de jeunes agriculteurs pour faire du maraîchage et les aider à s'installer**. Dresser l'inventaire des terrains communaux et interroger notamment les paroisses pour savoir s'il existe des possibilités de récupérer des lopins de terres (1ha = 1 homme en maraîchage). Envisager la création d'une régie foncière pour acheter des terres et les revendre sous une forme coopérative aux habitants désireux de cultiver eux-mêmes ou de mettre une terre à disposition d'un maraîcher qui travaillerait pour eux sous la forme d'association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP).
3. **Encourager les agriculteurs locaux à passer à l'agriculture biologique**, ou à tout le moins plus raisonnée, en limitant l'impact de l'agriculture trop intensive sur l'environnement. (A noter que la région présente une vulnérabilité particulière due à la présence de sables bruxelliens propices à une percolation rapide vers les nappes phréatiques.) Des échanges et des rencontres régulières avec les agriculteurs locaux, des discussions et un partage d'expériences sont souhaités dans le cadre d'un dialogue qui doit rester ouvert.
4. **Encourager les agriculteurs locaux à utiliser les énergies renouvelables** (panneaux solaires et éoliennes) et suivre de près l'avancement des recherches en matière de biométhanisation des effluents.
5. **Valoriser la production locale** et soutenir l'ouverture d'un point de vente de produits locaux, élargi au Brabant wallon.
6. **Prévoir des espaces à cultiver dans les nouveaux lotissements et quartiers**, en particulier dans les quartiers sociaux. Prévoir le développement d'une agriculture urbaine, y compris dans les appartements (cultures en terrasses, balcons, toits) et compostage intérieur.



7. **Former un personnel communal au sein du service travaux, spécialement détaché à l'encadrement et la transmission des bonnes techniques de culture maraîchère** afin de soutenir, comme au Bauloy, l'ouverture de nouveaux potagers communautaires, créateurs de liens sociaux.
8. **Mettre à disposition des lieux communs de dépôt (halles) et de partage de paniers bio.** Créer un four banal (ou communal) pour la cuisson commune du pain, lieu d'échange et de convivialité. Envisager la création d'une (ou de plusieurs) maison(s) de boulange et d'échange.
9. **Favoriser les initiatives de livraison ou de mise à disposition de produits bio, à bon prix, dans des quartiers moins favorisés ou éloignés, via un appel à projets.** Imaginer et soutenir un système de livraison de produits alimentaires à vélo (ou charrette hippo-tractée). De même, prévoir le soutien à la création d'une ou plusieurs épiceries solidaires et bio.
10. **Mettre en place la fourniture de repas bio/équitable dans les crèches communales et au CPAS** (repas à domicile et Résidence du Moulin), en introduisant de manière progressive des produits issus de l'agriculture biologique et de produits locaux, en suivant l'exemple de ce qui a été fait pour les écoles communales et pour les crèches privées.
11. **Multiplier des initiatives et rencontres**, telles que bourses d'échange de semences et de plantes, échanges de bonnes pratiques de maraîchage, conseils en matière de potager. Organiser au printemps le pendant de la fête de la Pomme (exemple : Fête de la Fraise).

# 5

## Commerce et économie verte

*La transition vers une économie plus « verte » est en marche tant au niveau européen (voir par exemple la Stratégie Europe 2020) qu'au niveau wallon (cf. le Plan Marshall 2.Vert).*

*Malgré son potentiel important (présence d'une université classée dans le top 200 mondial et d'un parc scientifique, éclosion d'entreprises développant de nouvelles technologies ou à forte intensité de connaissance), OLLN reste trop peu visible au niveau européen comme pôle économique véhiculant un modèle de développement alternatif.*

*L'analyse des caractéristiques économiques d'OLLN fait apparaître de nombreux atouts, parmi lesquels une population plus jeune que la moyenne wallonne et hautement qualifiée, la proximité d'une grande ville de niveau international, une bonne accessibilité, la présence d'une université et de divers centres de recherche et de services importants. Parmi ses faiblesses, on relèvera une économie de type trop « résidentiel » (basée sur la consommation), la présence d'une frange de la population peu qualifiée et en sous-emploi et l'absence d'un pôle de développement clairement identifié. Les risques pour l'avenir sont essentiellement l'augmentation du côté ville-dortoir avec l'arrivée du RER, le vieillissement de la population, la tendance vers une polarisation accrue de la société (inégalités de revenus) et la croissance des prix immobiliers.*

*OLLN a donc tout intérêt à se définir un projet dynamique qui visera à développer une politique locale d'économie verte en favorisant la création d'entreprises « éco-novatrices » et en encourageant la transition des entreprises existantes vers une meilleure efficacité énergétique. Ce projet veillera à réorienter les subsides publics et les aides sociales vers la création d'emplois valorisants pour des personnes peu qualifiées, en partenariat avec le secteur privé.*

### **Bilan «Nous l'avons dit, nous l'avons fait»**

La politique économique locale a jusqu'ici mis l'accent sur les aspects sociaux (emploi) et le soutien aux commerces (asbl Centre Ville, etc.). La mise en place de circuits courts a également été encouragée. Des actions relevant de l'économie sociale comme la Ressourcerie de la Dyle sont également à mettre en évidence.

## Nos propositions :

1. **Créer un partenariat public-privé-université en vue de développer un pôle de compétitivité « vert »** et de mieux mobiliser le potentiel technologique de l'université en faveur du développement économique local (des projets de ce type existent au niveau européen).
2. **Créer un label « entreprise éco-dynamique »** sur le modèle de ce qui a été mis en place avec succès à Bruxelles par l'Institut bruxellois de la gestion de l'environnement et la ministre Evelyne Huytebroeck. Objectif : un changement significatif dans la gestion environnementale des principales entreprises privées et publiques d'ici 2018.
3. **Renforcer la culture comme vecteur potentiel de développement économique et d'emploi** avec, par exemple, la création d'un incubateur « économie créative » (envisager le montage d'un projet permettant d'obtenir des fonds européens et wallons).
4. **Favoriser une production et une consommation soutenables.** Pour ce faire, lancer une étude pour identifier les possibilités pour la Ville et d'autres autorités publiques d'influencer les comportements éco-responsables des entreprises via des moyens réglementaires, des incitants, etc...
5. **Soutenir l'économie et les échanges locaux à travers la création d'une monnaie complémentaire locale.**
6. **Renforcer le soutien aux actions d'innovation sociale** visant à créer des entreprises sans but lucratif mais capables de s'autofinancer après un soutien initial par les pouvoirs publics. Le secteur culturel, déjà cité, ou celui de la récupération-recyclage sont des possibilités à envisager. Un lien peut être fait également avec le secteur agricole et alimentaire évoqué par ailleurs.
7. **Etudier la possibilité de créer un éco-zoning** qui serait une vitrine des savoirs et des savoir-faire en matière d'architecture passive et de bioconstruction, de production d'énergie renouvelable, de récupération des matériaux, etc.
8. **Activer concrètement une structure de gestion centre-ville sur Ottignies.** Une ville réussie, c'est aussi un tissu commercial dynamique à vocation plus locale. Ce tissu existe, mais il mérite une attention plus particulière, notamment quant à sa diversité, sur le centre d'Ottignies, de même que dans les centres de Limelette et Cérroux-Mousty.

# 6

## Prévention et sécurité

*La sécurité est un élément important de la qualité de la vie au quotidien, au même titre que les politiques environnementales ou sociales. Le sentiment d'insécurité est bien évidemment lié à la réalité de la sécurité, mais il peut aussi surgir indépendamment de cette réalité, du fait d'un cadre de vie triste et mal entretenu ou de discours alarmistes.*

*Les décideurs politiques ont dès lors deux responsabilités à assumer, aussi importantes l'une que l'autre. Il y a d'une part le « parler vrai », entre angélisme et discours sécuritaire, qui consiste à dire l'insécurité lorsqu'elle règne, ne pas la nier, dire de quelle insécurité il s'agit, sans la noircir ni la forcer. Il y a d'autre part l'action, pour assurer dans les faits la sécurité des personnes et des biens.*

*Pour ECOLO, l'action à mettre en œuvre en priorité doit rester la prévention, tout en sachant que, aussi efficace soit-elle, la prévention ne permettra jamais à elle seule d'éviter toute infraction ou délinquance. La sanction reste donc un élément indispensable.*

*La prévention commence avec l'éducation. Elle se poursuit au travers de tout le tissu social, composé d'associations, de clubs sportifs, de comités de quartier... Il ne fait aucun doute que notre ville est très active sur ce plan, qu'un véritable foisonnement de structures y existe, qui permet à tous ceux qui le désirent de participer ou de s'impliquer dans les projets les plus divers.*

*Mais par ailleurs, notre ville connaît un développement extrêmement important, appelé à se poursuivre, notamment avec l'arrivée prochaine du RER. De ce fait, elle attire des publics de plus en plus variés, pour le travail, l'enseignement, les loisirs, etc. Notre ville connaît dès lors des problèmes de sécurité similaires aux autres villes qui exercent une forte attraction sur leur région environnante.*

**Bilan... « Nous l'avons dit, nous l'avons fait »**

Au début des années 2000 est apparu le phénomène des bandes urbaines à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Une action a rapidement été mise en place afin d'y répondre. Aujourd'hui, si cette réalité n'a pas totalement disparu, les faits de délinquance ont diminué d'environ 50%. Ce résultat a pu être obtenu grâce à la stratégie d'actions mis en œuvre à travers le plan zonal de sécurité et une augmentation importante de l'effectif, qui est passé de 83 policiers en 2002, au moment de l'intégration police-gendarmerie, à 115 aujourd'hui.

Par ailleurs, la Ville a mis sur pied un plan de cohésion sociale et un plan de prévention qui, s'appuyant sur tout un réseau d'associations et de structures spécialisées, permettent une action éducative ciblée vers des publics plus fragilisés, en particulier vers les jeunes.

En 2006, le Conseil communal a modifié son règlement général de police en y introduisant le principe des sanctions administratives, afin de contrer ce qu'on appelle les incivilités. En moyenne, 500 procès-verbaux de ce type sont rédigés chaque année. Les plaintes pour tapage nocturne, en augmentation constante jusqu'en 2006, sont aujourd'hui stationnaires, sauf au centre de Louvain-la-Neuve, où le problème reste important et doit faire l'objet d'une grande attention.

Le conseil consultatif prévention et sécurité, qui existe dans notre ville depuis 2001, a été associé étroitement à l'évaluation de ce règlement général de police ainsi qu'à la préparation d'un nouveau règlement destiné à intégrer dans le système des sanctions administratives la gestion des horaires de la fermeture des cercles et régionales étudiants de Louvain-la-Neuve. Ce nouveau règlement, qui a d'abord été violemment contesté par les étudiants, est entré en vigueur en septembre 2011 et semble montrer son efficacité, les étudiants reconnaissant in fine qu'il ne présente pas les inconvénients qu'ils redoutaient.

L'ensemble de cette politique en matière de sécurité a contribué à améliorer le sentiment de sécurité des habitants. En 2000, 39 % seulement des habitants de Louvain-la-Neuve étaient satisfaits de leur sécurité. En 2005, cette proportion était montée à 50 %, pour atteindre 75 % pour l'ensemble du territoire communal en 2011.

Il est également intéressant de noter que la première cause du sentiment d'insécurité concerne aujourd'hui l'insécurité routière (vitesses, parking sauvage, conduite agressive). Dans ce domaine, de nombreux efforts ont aussi été effectués, en lien avec les recommandations du plan communal de mobilité adopté en 2003. Alors qu'auparavant il y avait 5 « zones 30 » sur le territoire communal, 35 nouvelles zones ont été instaurées. Des aménagements en faveur des modes doux (piétons, cyclistes, personnes handicapées) ont été massivement entrepris. Les abords des écoles ont été systématiquement sécurisés (parkings de dépose, radars, pistes cyclables, plateaux,...). Des radars ont été placés aux endroits les plus dangereux. Dans ce cas également, les résultats en termes d'accidents avec blessés sont très encourageants. En 15 ans, le nombre de blessés sur nos routes a diminué de 20 %, et si l'on retient le nombre de blessés graves et de morts, la baisse atteint près de 70 %.

En 2006, nous nous étions engagés à réfléchir à la meilleure localisation pour le commissariat. Sur base de l'évolution des interventions policières et des développements futurs des différents quartiers, il a été décidé d'agrandir l'antenne de Louvain-la-Neuve, mais de confirmer le centre d'Ottignies comme lieu définitif pour le commissariat central. C'est dans cet esprit que le bâtiment administratif que la Ville fait actuellement construire à proximité de la gare de Louvain-la-Neuve accueillera en outre une antenne de police, dont la superficie sera doublée par rapport l'antenne actuelle.

Enfin, la Ville a vu naître récemment deux Réseaux d'information de quartier (RIQ) sur son territoire. L'évaluation de ces deux RIQ est globalement très positive. Cet outil a son utilité, même s'il ne s'agit en aucune manière de remplacer le travail policier.

## Nos propositions

1. **Poursuivre l'approche en matière de sécurité adoptée depuis le début des années 2000** et qui a fait ses preuves. Ses grands principes sont les suivants :
  - donner la priorité aux mesures de **prévention** en matière de délinquance ;
  - adapter les dispositifs de **sanction** en fonction des types de délinquance et les appliquer avec détermination. La sanction a pour fonction de réparer une faute, de ne pas laisser la place à l'impunité et de rappeler la règle.
2. **Poursuivre l'approche globale d'une politique de sécurité « intégrée et intégrale »** en mettant autour de la table tous les acteurs d'une problématique, afin de dégager des diagnostics et de formuler des propositions d'actions et de mesures, que les différents acteurs se répartissent selon leurs missions et leurs responsabilités. Cette démarche, qui a été entreprise pour la thématique « Louvain-la-Nuit », sera poursuivie et élargie à d'autres problématiques, en fonction des évaluations annuelles du plan zonal de sécurité, ainsi que des contacts réguliers avec les différents acteurs. Il convient en effet d'insister sur le fait que la sécurité n'est pas uniquement l'affaire de la police.
3. **Maintenir une attention constante à la qualité des espaces publics.**
4. **Soutenir toutes les initiatives citoyennes susceptibles de créer du lien et de la solidarité**, l'ouverture à la multi-culturalité et à la différence : encourager les fêtes de quartiers, soutenir les mouvements de jeunesse, les clubs de sport et de loisirs, les maisons de jeunes, etc.
5. **Poursuivre l'information régulière au travers du bulletin communal** sur la police, son règlement général, les droits et devoirs des citoyens, les mesures de précaution qu'ils peuvent prendre, notamment en cas de départ en vacances, leurs moyens d'action au cas où ils sont victimes d'incivilité, etc.
6. **En terme de moyens, maintenir la priorité à la présence policière** dans le espaces publics plutôt qu'à l'utilisation de moyens techniques comme les caméras, même si cet outil, qui a montré son utilité dans les lieux privés ouverts au public (gares, galerie commerciale, parkings souterrains), peut trouver sa place dans une stratégie globale.
7. **En matière de sanction, mettre en place, chaque fois que la possibilité s'offre, toutes les modalités de peine alternative.** En remplacement d'une amende ou d'un emprisonnement, celle-ci présente la possibilité d'une prise de conscience qui s'ajoute très utilement à la réparation.

# 7

## Administration & finances

### 7.1 Administration

*Depuis sa création, pour tous les niveaux de pouvoir, Ecolo accorde une importance capitale à l'éthique et à la déontologie dans la gestion du bien public. Ce choix s'accompagne d'une volonté de bien faire les choses pour avoir des communes agréables à vivre pour chacun et chacune. Naturellement, notre éthique se traduit par le désir d'une gestion financière et administrative équitable et rigoureuse, au bénéfice de l'ensemble des citoyens.*

*Les communes réalisent elles-mêmes ou participent à une partie très significative des investissements au bénéfice de la population ; voiries, parcs et espaces verts, écoles, bâtiments administratifs, CPAS, logements publics, infrastructures sportives et culturelles, maisons de jeunes et autres. Ces investissements sont, le plus souvent, financés en large partie par les budgets communaux. Au-delà des seuls investissements, les communes développent également un grand nombre de politiques essentielles pour la population. C'est dire si l'administration et la gestion communales constituent des enjeux capitaux pour le bien-être de tous.*

#### **Bilan ... «Nous l'avons dit, nous l'avons fait»**

Les engagements et promotions de personnel se font toujours sur base des compétences. Les nominations partisanses sont prohibées. Ce choix s'accompagne d'une volonté constante de qualité des services offerts au public. Ce qui nous a valu d'être récompensé. Ainsi en 2010, le magazine Test-Achats nous attribuait la meilleure mention, soit « très bon », pour la qualité de nos services aux citoyens, ce qui nous situe parmi les cinq communes de Wallonie les mieux classées. Cela ne nous a pas empêchés de réaliser un audit de l'administration dont les résultats se concrétisent par une réorganisation des services. Pour encore plus de professionnalisme au service des habitants.

Avec 6 % à l'impôt des personnes physiques et 2100 centimes additionnels au précompte immobilier, **notre fiscalité est une des plus basses de Wallonie**. Cela fait aussi partie de notre volonté de qualité

## Nos propositions :

1. **Développer une gestion des ressources humaines motivante et dynamique.** Le plan d'action défini à l'issue de l'audit mené en 2011 sera mis en œuvre au niveau de l'organisation des services et de la gestion du personnel. La formation, l'évaluation, l'évolution de carrière, la polyvalence et la mobilité seront des éléments importants de cette gestion motivante et dynamique. Le recrutement d'un personnel de qualité continuera à s'effectuer sur base des seules compétences, via un jury présidé par le chef du personnel et composé de membres extérieurs.
2. **Faciliter et simplifier les démarches administratives.** La qualité de la présentation et des informations des documents eux-mêmes est primordiale. Leur facilité d'accès est un autre axe de préoccupation : l'ouverture de l'antenne communale à Louvain-la-Neuve, l'extension des possibilités de démarches via Internet et, si nécessaire, des permanences décentralisées dans les quartiers seront des moyens mis en œuvre.
3. **Toujours questionner le critère «développement durable» dans les actions de l'administration.** Ce souci concerne la consommation parcimonieuse du matériel et de l'énergie, l'inscription de critères environnementaux, sociaux et éthiques dans les marchés publics. Des outils de mesure de ces réalisations, éventuellement l'obtention d'une certification de gestion environnementale de type ISO, permettront un pilotage structuré de ces efforts.
4. **Amplifier les synergies Administration communale - CPAS - Zone de police.** Dans un souci d'économie et d'efficacité, encouragé par ailleurs par la Wallonie, les synergies seront amplifiées à l'occasion de l'installation conjointe de ces 3 services dans l'antenne communale à Louvain-la-Neuve.
5. **Mettre l'informatique au service d'une meilleure administration.** L'informatique n'est pas un objectif mais un moyen à développer pour faciliter les démarches du citoyen, améliorer la qualité de l'administration, réduire les délais, garantir l'archivage des documents. Dans cet esprit, le site Internet [www.oln.be](http://www.oln.be), déjà reconnu pour sa qualité, sera développé dans le sens d'une plus grande interactivité pour en faire un vrai guichet électronique. L'informatisation des services communaux sera évidemment poursuivie. Les innovations technologiques, comme les agendas ou annuaires mobiles, seront intégrées au processus pour améliorer encore la communication avec le citoyen. Toute cette démarche ne peut en aucun cas faire oublier que les outils informatiques ne sont pas actuellement accessibles à tous. Il faut donc d'une part en assurer la disponibilité au plus grand nombre via le développement de l'EPN (Espace Public Numérique) ou d'autres lieux d'accès et, d'autre part, ne pas négliger les démarches plus traditionnelles pour les citoyens qui en ont besoin.



- 6. Mettre en œuvre une administration toujours plus transparente, toujours plus efficace.** Le décret du 26 avril 2012 révisant certaines dispositions de la démocratie locale et la décentralisation (CDLD) renforce les outils communaux en matière de transparence et de planification. Ecolo s'engage à mettre en œuvre dès le début de la législature les nouvelles réglementations régionales: plan stratégique, contrat d'objectif et contrats de gestion.

## 7.2 Finances

*Les moyens financiers des communes proviennent de cinq sources : fiscalité communale, dotation générale de la Région Wallonne, subsides (enseignement, RIS ...), prestations et recettes financières (dividendes et emprunt). La fiscalité elle-même se compose de trois éléments: la taxe additionnelle à l'impôt sur le revenu des personnes physiques ( 6% à Ottignies-Louvain-la-Neuve. 7% en moyenne en Brabant Wallon, 7,7 % en Wallonie), les centimes additionnels au précompte immobilier ( 2100 à Ottignies-Louvain-la-Neuve, 2059 en moyenne en Brabant Wallon, 2497 en Wallonie) et la fiscalité communale propre.*

*Les années qui viennent s'annoncent difficiles. Comme dans toutes les communes de Wallonie, les finances communales souffrent des nouvelles missions ou obligations qui sont successivement mises à charge des communes – ou des CPAS – par une autorité supérieure, en particulier par l'Etat fédéral, sans toujours y lier les moyens financiers correspondants : réforme des polices, accueil des réfugiés, autonomie accrue en matière de sanctions administratives, sécurité civile ... Certaines mesures budgétaires annoncées par l'Etat fédéral pourraient encore accentuer la dynamique. Combinés à la crise, à la réduction voire la fin des dividendes des intercommunales d'énergie et à la disparition du Holding communal, ces éléments nous incitent plus que jamais à une gestion prudente et responsable des finances communales.*

### **Nos propositions :**

- 1. Mener une politique fiscale juste et responsable.** Les taux communaux d'imposition (impôts des personnes physiques et précompte immobilier) n'ont pas été augmentés lors de la précédente législature. Dans les tourments économiques et financiers (déconfiture de Dexia, baisse du Fonds des Communes, norme policière défavorable), devant l'augmentation générale des charges et les besoins nombreux d'investissements, cela n'a pas été une décision facile mais une option qui nous a forcés à faire des choix, non pas à faire moins mais à faire mieux. Nous voulons poursuivre dans cette voie. Le durcissement de la crise, les transferts de compétence aux pouvoirs locaux sans complément de financement seront autant d'obstacles que nous devons évaluer le moment venu. En ce qui concerne les taxes locales, le principe du «pollueur-payeur» reste notre référence : orienter les comportements bénéfiques à l'environnement fait aussi partie de notre politique fiscale.
- 2. Optimiser les politiques d'achats et de placements.** Une cellule spécialisée dans les marchés publics, le recours à des achats groupés éventuellement intercommunaux (comme c'est déjà le cas pour les achats d'énergie) permettront de réduire les coûts. Comme cela a été fait ces dernières années, à rendement équivalent, la Ville privilégiera les placements de trésorerie auprès d'organismes

bancaires dont les politiques d'investissements répondent à des critères éthiques et de développement durable.

- 3. Planifier les investissements dans une perspective pluriannuelle.** Cela peut paraître évident, mais cela ne l'est pas: la prévision des recettes est difficile, l'opportunité de subsidiation relève souvent du court terme, des besoins immédiats d'investissements peuvent surgir. Malgré ces difficultés, nous établirons un plan pluriannuel d'investissement permettant de fixer les priorités, de hiérarchiser les investissements et d'ordonner les efforts de développement dans le temps.